



# ABORDER L'AGRICULTURE DE FAÇON COHÉRENTE ET INCLUSIVE AU SEIN DE LA CCNUCC

L'agriculture est cruciale pour tous les Etats Parties: 94% des CPDN l'incluent dans leurs stratégies d'atténuation et d'adaptation (FAO, 2016). Le statu quo actuel autour de la fracture entre atténuation et adaptation empêche les discussions sur l'agriculture de progresser. Trois positions apparaissent dans le débat: l'indispensable adaptation de l'agriculture face aux changements climatiques; le peu de volonté de relever le défi de l'atténuation de l'agriculture industrielle; l'intérêt croissant autour du stockage du carbone dans les sols agricoles. L'adaptation, la réduction des émissions et la séquestration du carbone sont essentiels pour lutter contre les changements climatiques et leurs impacts. Mais ces éléments doivent être envisagés séparément au sein d'un programme de travail, dans une approche intégrée de la sécurité alimentaire.

## ATTÉNUATION: AGRICULTURE INDUSTRIELLE ET SYSTÈMES ALIMENTAIRES

Selon le 5e rapport du GIEC, «le secteur agricole est le principal contributeur aux émissions anthropiques mondiale de GES hors CO<sub>2</sub>, totalisant 56% de celles-ci en 2005 (U.S. EPA, 2011)». L'agriculture est de fait responsable de 50% des émissions mondiales de méthane (CH<sub>4</sub>), et de 60% des émissions de protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O), gaz dont le potentiel réchauffant est, respectivement, 25 et 298 fois supérieurs à celui du CO<sub>2</sub>. L'élevage, la riziculture, la fertilisation et les cultures sur brûlis en sont les principaux responsables. Le flux net du dioxyde de carbone de l'agriculture est lui à l'équilibre.<sup>1</sup> L'atténuation dans le secteur agricole doit donc viser principalement la réduction permanente des émissions de GES hors CO<sub>2</sub>. Le stockage du CO<sub>2</sub>, qui est non permanent et réversible, doit être vu comme un effort additionnel. En accord avec le principe de responsabilité commune mais différenciée, une approche équitable

au sein de la CCNUCC devrait d'abord se centrer sur les pays ayant de forts taux d'émissions liés à leur agriculture industrielle, plutôt que d'insister sur le stockage du carbone. A cet égard, un petit nombre de pays sont responsables d'une large part des émissions agricoles: en 2012, 10 Etats Parties à la CCNUCC (Chine, Inde, Brésil, Union Européenne, Etats-Unis, Australie, Indonésie, Pakistan, Argentine) étaient responsables de 61% des émissions agricoles (hors secteur des terres – UTCAT). Une véritable approche sur l'atténuation des émissions de l'agriculture industrielle implique également d'inclure la notion de système alimentaire. «Pris dans son ensemble, le système alimentaire génère un tiers des émissions de gaz à effet de serre d'origine anthropique (Thornton, 2012).»<sup>2</sup> Traiter la question des systèmes alimentaires suppose aussi une réflexion sous l'angle de la consommation dans un contexte d'équité. Améliorer les connaissances sur les systèmes alimentaires (à la fois sur les aspects production et consommation) pourrait être un espace de recherche et d'échanges du programme de travail.

## ADAPTATION: SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LES CO-BÉNÉFICES DE LA SÉQUESTRATION DE CARBONE

Quatre ateliers sur l'agriculture et l'adaptation ont eu lieu en 2015 et 2016 dans le cadre des discussions du SBSTA (organe technique et scientifique de la CCNUCC). Bien que l'agriculture soit un des principaux secteurs émetteurs de gaz à effet de serre, elle est également fortement impactée par les changements climatiques. Alors que les agricultures familiales produisent 70% de l'alimentation mondiale<sup>3</sup> et jusqu'à 80% dans les régions subsahariennes,<sup>4</sup> elles doivent faire face à des événements climatiques extrêmes qui menacent la sécurité alimentaire de millions de personnes.

<sup>1</sup> IPCC AR 4, p.499

<sup>2</sup> IPES Food. 2016. From uniformity to diversity: a paradigm shift from industrial agriculture to diversified agroecological systems, p.19. Traduit en français par les auteurs de cette note.

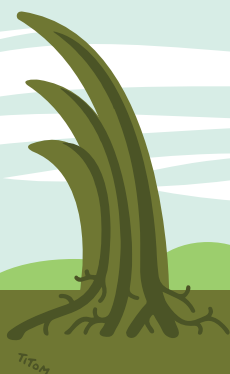
<sup>3</sup> [http://www.fao.org/fileadmin/templates/nr/sustainability\\_pathways/docs/Coping\\_with\\_food\\_and\\_agriculture\\_challenge\\_\\_Smallholder\\_s\\_agenda\\_Final.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/nr/sustainability_pathways/docs/Coping_with_food_and_agriculture_challenge__Smallholder_s_agenda_Final.pdf)

<sup>4</sup> [http://www.fao.org/fileadmin/templates/nr/sustainability\\_pathways/docs/Factsheet\\_SMALLHOLDERS.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/nr/sustainability_pathways/docs/Factsheet_SMALLHOLDERS.pdf)

La sécurité alimentaire doit être au cœur de l'adaptation de l'agriculture avec une attention particulière pour l'agro-écologie paysanne et les petits producteurs. En raison de leur rôle fondamental dans la production alimentaire mondiale, un soutien doit leur être apporté afin d'améliorer leur résilience face aux changements climatiques. Cette résilience devra être garantie par des pratiques et des semences adaptées localement, un meilleur accès à l'information, une plus grande autonomie et le respect de l'intégrité des écosystèmes. Alors que le premier vecteur de l'insécurité alimentaire demeure la pauvreté, l'agro-écologie paysanne peut mener au développement durable et à l'éradication de la pauvreté grâce à ses bénéfices à la fois sociaux, économiques et environnementaux.

L'agro-écologie paysanne peut aussi contribuer à l'atténuation des changements climatiques en complément de la réduction drastique et globale des émissions de gaz à effet de serre qu'il convient de mener urgemment dans tous les secteurs. D'après un rapport de la FAO sur les CPDN (Contributions Prévues

Déterminées au niveau National ), «*le plus souvent, les mentions faites au secteur de l'agriculture dans les CPDN concernent les synergies adaptation-atténuation ainsi que les co-bénéfices socio-économiques et environnementaux.*»<sup>5</sup> Pour autant, le stockage de carbone ne devrait être considéré que comme un co-bénéfice des politiques d'adaptation avec pour enjeu majeur la nécessité d'assurer la sécurité alimentaire et de respecter les droits humains (y compris les droits fonciers) et l'intégrité des écosystèmes. En conséquence, et parce que ce sujet est controversé depuis plus de vingt ans, le stockage de carbone dans les sols agricoles ne doit pas être intégré dans les marchés carbone. En effet, «*la nature même des marchés carbone impose de porter une plus grande attention aux bénéfices en termes de CO<sub>2</sub> alors qu'en agriculture, et ce particulièrement pour les petits producteurs, la rémunération liée au carbone est relativement faible comparé aux autres co-bénéfices. La compensation carbone dans le secteur agricole pose non seulement des difficultés techniques mais soulève aussi des préoccupations environnementales et sociales particulièrement difficiles à traiter dans ce cadre.*»<sup>6</sup>



## CONTACT

**Bertrand Noiret** - Action Contre la Faim: [bnoiret@actioncontrelafaim.org](mailto:bnoiret@actioncontrelafaim.org)

**Aurélie Ceinos** - Care: [ceinos.carefrance@gmail.com](mailto:ceinos.carefrance@gmail.com)

**Anne-Laure Sablé** - CCFD-Terre Solidaire: [a.sable@ccfd-terresolidaire.org](mailto:a.sable@ccfd-terresolidaire.org)

**Jean Vettrains** - Secours Catholique Caritas France: [jean.vettrains@secours-catholique.org](mailto:jean.vettrains@secours-catholique.org)

<sup>5</sup> FAO, The agriculture sectors in the intended nationally determined contributions: summary, 2016, p.9. Traduit en français par les auteurs de cette note.

<sup>6</sup> Carbon Market Watch. 2015. Using nature to pardon environmental pollution. Risks of agriculture sequestration carbon offsets, p.6. Traduit en français par les auteurs de cette note.